

ASSEMBLÉE NATIONALE16 octobre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1531

présenté par
M. Mesnier
-----**ARTICLE 37**

Après l'alinéa 8, insérer l'alinéa suivant :

« II *bis*. – À l'article L. 153 du livre des procédures fiscales, les mots : « à l'article L. 815-17 et au premier alinéa de l'article L. 815-29 » sont remplacés par les mots : « aux articles L. 815-17 et L. 815-29 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.